

PROJET D'ETABLISSEMENT
MICRO-CRECHES de la SASU CAMELEON
VOISINS LE BRETONNEUX

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement des micro-crèches Caméléon s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser son épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel et à faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le projet d'établissement est notre outil de référence au sein de la micro-crèche. Ce document décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les actions et les interventions de l'équipe de professionnels de la petite enfance.

Ce document donne le cap dans le respect de notre engagement d'offrir un accueil de qualité pour le bien-être des enfants et la sérénité de leurs parents qui font le choix d'une petite collectivité comme mode d'accueil pour leur enfant. Ce choix se caractérise par une structure à taille, qui crée les conditions d'un accueil personnalisé de l'enfant. Nous nous attachons à tirer le meilleur de ce mode d'accueil.

Consultable par tous, il permet une bonne appréciation de nos orientations de travail auprès des enfants et des parents accueillis au sein de nos établissements.

Table des matières

Partie 1 : NOTRE PROJET D'ACCUEIL.....	4
1.1 Les prestations d'accueil	4
1.2 Les compétences professionnelles mobilisées.....	5
1.3 L'accueil des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique	8
1.4 L'analyse des pratiques professionnelles	9
Partie 2 : NOTRE PROJET EDUCATIF.....	10
2.1 L'accueil	11
2.2 L'hygiène.....	12
2.3 L'alimentation.....	13
2.4 Le sommeil	14
2.5 L'éveil.....	15
2.6 La verbalisation	18
2.7 L'autonomie	18
2.8 Une journée type à la micro-crèche.....	19
Partie 3 : NOTRE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	21
3.1 Fournisseurs et partenaires : un engagement de chacun pour un accueil de qualité	21
3.2 La place des familles dans la vie de nos micro-crèches	22
3.3 L'accompagnement à la parentalité.....	23
3.3 Notre engagement pour le développement durable	24
LE MOT DE LA FIN.....	26

Présentation préalable des micro-crèches Caméléon

En février 2017, nous nous lançons dans l'aventure passionnante d'ouverture de la première micro-crèche privée sur la ville de Voisins-Le-Bretonneux.

Riche de cette première expérience, nous avons décidé de poursuivre l'aventure et de créer une seconde micro-crèche, voisine de la première qui a démarré son activité début avril 2021.

CAMELEON Marine & CAMELEON Mandarine se situent au 140 & au 142 de l'avenue Joseph Kessel, au croisement des villes de Voisins-Le-Bretonneux, de Guyancourt et de Montigny-Le-Bretonneux.

Ces deux créations de micro-crèche pouvant accueillir 12 enfants, sont nées d'une conviction forte : un petit nombre d'enfants accueillis crée les conditions d'un accompagnement de grande qualité et offre la capacité de s'adapter à chacun. C'est grâce à cette entité à taille humaine, que nous pourrions tirer le meilleur de ce mode d'accueil collectif si singulier.

Notre Projet d'Etablissement s'inscrit pleinement dans ces vœux. Il vise à décrire notre prestation d'accueil, notre positionnement éducatif, et notre rôle social et sociétal.

Partie 1 : NOTRE PROJET D'ACCUEIL

1.1 Les prestations d'accueil

Les structures sont ouvertes aux parents qui travaillent et/ou résident à Voisins Le Bretonneux ou dans les villes limitrophes, sans restriction.

Nos micro-crèches accueillent les enfants à partir de l'âge de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, ainsi que les enfants de moins de 6 ans non scolarisés à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

La capacité d'accueil de l'établissement, selon l'agrément délivré par le Conseil Départemental, est de 12 enfants simultanément avec une possibilité d'accueil en surnombre de 115%.

Le taux d'encadrement des enfants est, a minima, d'une professionnelle pour 5 enfants non marcheurs et d'une professionnelle pour 8 enfants marcheurs.

La structure assure un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30, sur la base de temps plein ou partiel, en fonction des besoins de chaque famille.

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé sera établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle. L'accueil régulier, qui répond aux besoins des familles de notre zone d'implantation, est très majoritaire. Il donne droit à une priorité d'accueil à la micro-crèche.

L'accueil occasionnel se définit par une fréquentation irrégulière et sur inscription en fonction des places disponibles. Il est actuellement exceptionnel au regard de notre capacité d'accueil limitée à 10 enfants. La création d'une seconde structure crée les conditions du développement de l'accueil occasionnel et permettra de répondre aux besoins de familles. Toutefois, cet accueil ne sera pas prioritaire.

L'accueil d'urgence correspond à des situations particulières et une priorité d'accueil évaluées par la Directrice.

Au regard du besoin des familles qui s'oriente largement sur un accueil régulier, la constitution du groupe d'enfants est essentielle pour asseoir l'intérêt du concept même de micro-crèche conçu pour l'accueil d'un nombre limité d'enfants. A chaque rentrée, nous veillons à ce que l'équilibre du groupe, en terme d'âge et de sexe, soit respecté.

Les enfants sont accueillis dans un environnement adapté, respectueux de l'environnement et conforme à la vie en collectivité. Le personnel veille à la prise en charge individualisée de chaque enfant tout en respectant les règles de la collectivité. En particulier, les enfants confiés font l'objet d'un encadrement constant d'un minimum d'un professionnel pour six enfants accueillis.

Ainsi, sur chaque micro-crèche, quatre professionnels prennent soin des enfants sur l'amplitude horaire d'ouverture, de 08h00 à 18h30. Au temps forts de la journée (10h30-16h00), les quatre professionnels sont présents auprès des enfants. En outre, la coordinatrice pédagogique partage son temps de travail sur les deux structures.

1.2 Les compétences professionnelles mobilisées

L'équipe de professionnels est notre ressource et nous veillons à créer de bonnes conditions de travail.

Lors de nos recrutements, nous portons un point d'attention particulier aux compétences de la personne, à son savoir-être et à ses valeurs professionnelles. Nous tentons de nous assurer que les valeurs incarnées au sein de notre entreprise telles que la confiance, la bienveillance et le respect soit partagées par le/la candidat(e).

Nous sommes vigilants quant au respect des règles de déontologie.

- Le secret professionnel est une exigence régie par la loi et couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris.
- L'équipe est garante du respect du projet d'établissement et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants soient satisfaits et que nos principes et valeurs soient respectés.
- L'éducation choisie par les parents doit être respectée sans émettre de jugement de valeurs.
- L'anonymat des enfants et des parents lors d'échanges avec les tiers doit être garanti.

Les professionnels ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience.

Au sein de nos structures, l'accompagnement au développement des salariés est mis en œuvre :

- Les fiches de postes précisent les rôles et interventions ;
- Des objectifs annuels sont fixés pour la structure et déclinés au niveau de chaque collaborateur ;
- Des entretiens individuels sont organisés deux fois par an pour faire le point ;
- Un programme d'intégration est mis en place à l'arrivée d'un nouveau salarié ;
- Un plan de formation est déployé chaque année ; il intègre notamment une formation collective obligatoire ;
- Les VAE sont encouragées ;
- L'équipe se rencontre chaque semaine lors d'un temps d'échanges de 30 à 45 minutes. Il s'agit d'analyser les pratiques, de faire une mise au point des projets, de veiller au bon fonctionnement, de débloquer des situations difficiles.
- Une rencontre individuelle avec chaque professionnel se tient chaque semaine pour assurer le suivi individualisé des pratiques.

1. La direction de l'entreprise

Au sein des micro crèches Caméléon, la fondatrice et présidente de l'entreprise est présente au quotidien et est investie dans l'accomplissement de cette mission engageante d'accueillir les tout-petits et leurs parents.

Elle est le tout premier contact avec les parents qui sont en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Sa responsabilité est grande, de dire, d'explicitier la raison d'être des micro crèches Caméléon, avec justesse et précision, d'appliquer et faire vivre nos valeurs au quotidien par l'ensemble des membres des équipes d'encadrement.

Pour se faire, elle est investie au quotidien pour assurer l'ensemble des missions de direction. Elle se porte ainsi garante du respect du cadre légal auquel l'entreprise doit se conformer mais elle aussi veille, chaque jour, à l'épanouissement des enfants et au bien-être de son personnel.

Ses missions couvrent l'ensemble des responsabilités opérationnelles, administratives, règlementaires et financières.

Elles visent :

- La mise en œuvre le projet d'établissement et veille à son application
- La direction de l'animation et la gestion des ressources humaines
- La gestion budgétaire, financière et comptable de l'entreprise
- La direction des relations avec les institutions et les intervenants extérieurs
- L'écoute et disponibilité pour les parents

Elle accompagne et coordonne l'activité des personnes chargées de l'encadrement des enfants et s'assure du concours régulier d'une équipe pluridisciplinaire externe composée d'une auxiliaire de puériculture, d'une psychologue et du pédiatre référent de nos micro-crèches.

Le partage d'expériences et l'analyse de nos pratiques sont un point d'encrage fort. Elles sont étudiées, avec le concours d'experts extérieurs, lors de chaque journée pédagogique quadrimestrielle. Elles le sont également au quotidien et en équipe, lors de points hebdomadaires.

2. La coordination pédagogique et conseil à l'accompagnement à la parentalité

Au sein des micro crèches Caméléon, nous œuvrons pour deux grandes missions indissociables, l'accueil de l'enfant et l'accueil de ses parents !

Cette responsabilité est confiée à une personne clef de notre organisation qui travaille, chaque jour, auprès des enfants et des équipes encadrantes.

Auxiliaire de Puériculture de formation, elle manifeste une volonté farouche d'observation et de compréhension du tout-petit et de ses interactions avec le monde qui l'entoure. Son parcours de terrain lui confère des compétences pointues dans les domaines du développement et de l'épanouissement du tout-petit, de la pédagogie mais aussi de l'accompagnement des parents face aux problématiques variées que chacun peut être amené à poser dans la relation qu'il tisse avec son enfant.

Elle veille au bon respect du présent règlement de fonctionnement, définit et met en œuvre le projet pédagogique sur les deux micro crèches Caméléon. Elle s'assure, avec beaucoup de constance, que l'équipe travaille avec le souci du respect du rythme de développement de l'enfant.

Avec le concours des équipes encadrantes, elle a l'opportunité de proposer des projets communs aux deux micro crèches, créant ainsi de l'émulation, riche pour les enfants et le personnel de la crèche. En charge de la coordination pédagogique, elle mène une réflexion continue sur le juste équilibre entre les actions dédiées à la structure et les propositions communes aux deux structures.

En charge du conseil à l'accompagnement à la parentalité, elle est également un appui pour les parents. De par son expertise éducative et sa personnalité empathique, elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Rappelons une évidence : les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Elle est ainsi l'interlocuteur privilégié pour toute interrogation liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison.

A la demande des parents, elle a la possibilité de les recevoir sur rendez-vous, pour évoquer un point sur lequel ils souhaitent un conseil ou simplement une écoute.

3. L'encadrement des enfants

Dans chaque structure, quatre professionnels de la petite enfance sont en charge de l'encadrement des enfants et sont accompagnés par la coordinatrice pédagogique.

Le rôle de l'équipe de professionnels est centré sur l'accueil des enfants dans le respect du projet pédagogique. L'équipe prend également en charge des missions logistiques tels que la préparation des repas, le linge, l'hygiène de la crèche.

La structure peut être amenée à accueillir ponctuellement des stagiaires ou des apprentis en cours de formation dans le domaine de la Petite Enfance.

Précisons que le personnel de la micro-crèche est tenu au secret professionnel. Toute information concernant les enfants, les familles, l'organisation interne de l'entreprise, la vie privée du personnel ne peut être divulguée et est strictement confidentielle à la structure.

La continuité des responsabilités est assurée par l'équipe encadrante et sous les directives de la coordinatrice pédagogique. La continuité des responsabilités est décrite dans le « protocole de la continuité des fonctions de direction » qui fixe le cadre d'interventions du personnel lors de situations d'alerte telles que par exemple l'état de santé d'un enfant préoccupant, un début d'incendie, une intrusion, un accident matériel, etc.... Le personnel est formé à son entrée dans l'entreprise et des rappels sont réalisés lors des journées pédagogiques ou lors de rappels dédiés.

4. Le référent « Santé & Accueil inclusif »

La crèche fait appel aux compétences d'un médecin référent disposant d'une spécialisation en pédiatrie. Elle concourt à la sécurité des enfants et accompagne l'équipe au quotidien.

Elle travaille en collaboration avec la direction des micro crèches Caméléon, les professionnels du service départemental de la protection maternelle et infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent " Santé et Accueil inclusif " sont les suivantes :

- L'information, la sensibilisation et le conseil de la direction et des équipes encadrantes en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;
- La présentation et l'explication des protocoles médicaux aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants ;
- Participation à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins ;
- Aide à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, accompagnement de la direction dans la compréhension et l'éventuelle mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille ;
- Mise en place des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et association à ces actions des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux ;

- Contribution, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- Contribution, en concertation avec la direction, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
- Réalisation, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande de la direction de la crèche, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- Délivrance du certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité, obligatoire pour l'admission des enfants de moins de quatre mois.

5. L'agent d'entretien

Les missions de nettoyage, de désinfection, d'entretien de la crèche sont confiées à un agent d'entretien salariée de Caméléon. Cette personne fait donc partie de l'équipe Caméléon et intervient chaque jour dans le strict respect des protocoles d'hygiène interne.

1.3 L'accueil des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

Les enfants ayant un handicap, une maladie chronique ou demandant une attention particulière peuvent être admis, après avis médical du référent "Santé et Accueil inclusif" de la structure et à l'unique condition que la prise en charge globale de l'enfant soit compatible avec un accueil en micro-crèche.

Une proposition de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est établi le médecin traitant de l'enfant, à la demande des parents.

Le PAI établi par le médecin traitant de l'enfant est alors étudié par le référent "Santé et Accueil inclusif" et la direction de la structure afin de valider que la prise en charge globale de l'enfant (prise en charge médicale et consignes d'accueil spécifiques) sont compatibles avec un accueil en micro-crèche. Si la mise en place du PAI est accepté, le document est alors signé par les représentants de la structure, le médecin traitant de l'enfant et les parents de l'enfant.

Il convient de noter que certaines situations peuvent nécessiter des compétences médicales que nous n'avons pas parmi le personnel de la micro-crèche. Par exemple certains gestes complexes lors de leur administration de soins ou médicaments, la détection des signes cliniques d'une situation d'urgence peuvent nécessiter des compétences spécifiques. Par ailleurs, les locaux ne sont pas toujours adaptés et ne permettent pas de respecter les consignes exigées pour la prise en charge de l'enfant.

C'est la raison pour laquelle, les micro-crèches Caméléon étudient avec sérieux et objectivité toute demande de PAI et peuvent être amenées à décliner l'accueil d'enfants pour lesquels elles ne seraient pas en capacité de garantir la prise en charge globale et la sécurité de l'enfant au quotidien.

Les intervenants extérieurs (professionnels, kinésithérapeute – *hors kinésithérapie respiratoire* -, orthophoniste...) sont les bienvenus pour toute séance avec tout enfant, relavant ou non d'un PAI.

1.4 L'analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques professionnelles est au cœur de l'amélioration continue de la prestation d'accueil proposée.

Au sein des micro-crèches Caméléon, nous avons pour ambition de nous ouvrir vers l'extérieur en développant notre réseau de partenaires afin de traiter tout sujet de notre quotidien : le positionnement des professionnels au regard de l'ensemble de leurs missions, la pédagogie, les sujets règlementaires, le relationnel avec les familles, la santé, les conflits, la communication ; les thèmes sont inépuisables !

En complétant nos compétences grâce au concours régulier d'une psychologue et de notre pédiatre référent, nous veillons à analyser les situations, à comprendre les comportements des enfants mais aussi ceux de nos collaboratrices. Nous pouvons également être amenées à travailler ponctuellement avec les professionnels médicaux ou paramédicaux prenant en charge un enfant dans la sphère privée. Le lien avec ces professionnels externes vise à ajuster nos pratiques pour une meilleure prise en charge de l'enfant à la crèche.

La condition de réussite de cette démarche d'analyse des pratiques professionnelles est l'écoute, l'absence de jugement, le droit à l'erreur et la volonté partagée de mieux faire. Comprendre, s'exprimer, apporter des solutions, s'ouvrir à de nouvelles façons de faire, se remettre en question, sont autant d'occasion de nous améliorer et d'améliorer notre quotidien.

Il s'agit ici d'un cercle vertueux : des professionnelles épanouies et ouvertes seront plus disponibles dans leur relation à l'enfant et la compréhension de ses besoins.

L'analyse approfondie des pratiques est organisée, a minima trois fois par an, lors de nos journées pédagogiques, et animée par un des membres de notre équipe pluridisciplinaire externe. Une problématique est définie en fonction de l'actualité des équipes. La session de travail vise à y répondre de manière approfondie, selon une méthode de travail appropriée et est systématiquement suivie d'un plan d'actions.

L'analyse des pratiques et tout sujet nécessitant d'être partagé sont également traités lors de nos réunions hebdomadaires de courte durée ou de manière instantanée si cela est nécessaire. En interne, ces problématiques sont animées par notre Coordinatrice Pédagogique & Conseil en accompagnante à la Parentalité.

Partie 2 : NOTRE PROJET EDUCATIF

Ce projet résulte d'une réflexion éducative collective qui s'inscrit dans le cadre défini par la [Charte Nationale pour l'Accueil du jeune Enfant](#). Il sert de base de travail aux équipes éducatives dans leur mission principale : accueillir et accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie, en favorisant son épanouissement et son bien-être. Ce projet aborde différents objectifs généraux :

- Répondre aux besoins primaires de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans les étapes phares de son développement
- Accompagner l'enfant durant les moments clés de la journée
- Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Notre orientation

Au-delà d'être un mode d'accueil, notre micro-crèche est pensée comme un lieu d'éveil et de socialisation des jeunes enfants. Nous veillons à prendre en compte l'environnement dans lequel l'enfant évolue : sa famille, son lieu de vie, sa place dans le groupe et le groupe lui-même. Le projet pédagogique s'articule autour de différents objectifs :

- Accueillir l'enfant dans le groupe, l'accompagner dans sa découverte du monde
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en relation étroite et quotidienne avec la famille
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Créer une relation de confiance et de juste distance avec la famille
- Conseiller à bon escient les parents dans leur rôle (accompagnement à la parentalité)

Ces objectifs font l'objet d'un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille. L'équipe met en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Afin de se positionner au plus près des besoins de l'enfant, des préoccupations éducatives des parents ou de l'équipe, le projet pédagogique n'est pas figé. Il évolue avec le temps, le personnel encadrant, les enfants accueillis. Les équipes sont amenées à analyser régulièrement leurs pratiques et à les ajuster.

Notre organisation de la prise en charge des enfants

Les équipes accueillantes travaillent en binôme de référence. Chaque binôme prend soin au quotidien d'un groupe généralement composé de six à sept enfants. Tout le quotidien de la crèche est orchestré autour de ce principe dans un seul objectif : le bien-être de l'enfant et l'individualisation de sa prise en charge.

La professionnelle acquiert rapidement une connaissance très fine de l'enfant accueilli et tisse avec lui et son parent une relation de qualité.

2.1 L'accueil.

Que ce soit le tout premier jour ou n'importe quel autre jour, l'accueil du matin de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est des plus important. Il l'est pour le parent, qui peut se sentir inquiet ou culpabiliser à l'idée de laisser son enfant mais aussi pour l'enfant, pour qui ce changement peut être vécu comme une rupture affective et sociale.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre priorité est de contribuer à la sécurité affective de l'enfant et de favoriser cette séparation.

Une attention particulière est donc à porter aux premiers moments à la crèche ; c'est tout l'enjeu de la période d'adaptation.

a) La période d'adaptation.

C'est une période durant laquelle l'enfant et sa famille découvre à la fois un lieu, une équipe ainsi que d'autres enfants.

Cette première période représente souvent la première séparation parents-enfant.

Ce temps est réfléchi par les professionnels afin de créer une relation de confiance et permettre ainsi à l'enfant de se sentir en sécurité dans ce nouvel environnement. Cette période s'effectue de façon générale sur une semaine ou peut être prolongée suivant les besoins de l'enfant et de sa famille.

Concrètement, elle est prise en charge par un professionnel référent afin de créer un repère pour l'enfant. Pendant les premiers jours à la crèche, cette personne s'occupera plus particulièrement des soins de l'enfant afin de favoriser une continuité tout au long de la journée.

Lors de la semaine d'adaptation, le professionnel de la crèche réunit les informations concernant l'enfant afin de connaître ses habitudes, ses rituels, ses objets fétiches ou indispensables qui font le lien entre la maison et la crèche (doudou, tétines...). Elle est mise en place afin de s'inscrire dans une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant. Il s'agit également de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Pour cela, une professionnelle se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant de façon à ce qu'il ait un repère. Par la suite, il s'ouvrira à l'ensemble des professionnels et au groupe d'enfants qui lui sera présenté.

Tous les professionnels de la crèche sont tenus de présenter une attitude bienveillante, rassurante et d'être à l'écoute des familles. La micro-crèche assure un accompagnement individualisé pour chaque enfant et chaque famille en respectant leurs valeurs ainsi que leurs croyances.

b) L'accueil au quotidien.

La relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission. Par ces échanges quotidiens, les professionnels peuvent apprécier, analyser le comportement de chaque enfant. Par ailleurs, il nous semble important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

- Lors de l'accueil du matin, un professionnel se rend disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Ceci permettant la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité maison/crèche.
- Le professionnel écoute les demandes particulières des parents et analyse si cette demande est compatible avec la vie en collectivité, de façon à rendre une réponse. En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'impliquent pas nécessairement que nous soyons en mesure de répondre à toutes les particularités. En outre, nous sommes vigilants à ne pas nous substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.

- Les informations notées sont recueillies dans le cahier de liaison numérique puis partagées avec les autres professionnels.
- Le professionnel est également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au milieu du groupe.
- En fin de journée, les parents apprécieront un compte-rendu de la manière dont se sera déroulée la journée de leur enfant. Il est important qu'ils nous perçoivent comme des partenaires actifs, attentifs au bien-être et à la bonne évolution de leur enfant afin d'instituer un climat de confiance et de solidarité.
- Pour un bon déroulement de la journée : tant pour le bien-être des enfants et le respect de leurs activités, nous demandons aux parents de respecter des plages horaires pour l'arrivée et le départ des enfants (cf. le Règlement de Fonctionnement).

2.2 L'hygiène

a) Les soins corporels

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

Nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être partagé.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qu'il va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc.

Lorsque l'enfant marche, nous invitons l'enfant à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le sollicitons pour qu'il participe à la préparation du matériel : sortir la couche du tiroir, prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

b) Le lavage des mains

Suite à la crise sanitaire Covid19, le lavage des mains des enfants à l'eau et au savon est un soin qui s'inscrit dans un rituel encadré à la micro-crèche.

L'hygiène des mains est instaurée comme un soin nécessaire, sérieux et ludique. Le lavage des mains doit être pratiqué à l'eau et au savon pendant une trentaine de secondes :

- A l'arrivée de l'enfant par une professionnelle dès son arrivée dans la section ;
- Avant et après chaque repas ;
- Après chaque change ou passage aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué ;
- Avant le départ de l'enfant.

L'apprentissage du lavage de mains se pratique à l'âge, dès que le développement moteur de l'enfant le permet. Pour les plus petits, il se pratique à l'eau et au savon par un professionnel à l'aide de gants propres.

c) Le change et la propreté.

Etre propre c'est avoir la capacité de contrôler ses sphincters et d'exprimer ses besoins.

L'enfant est capable de retenir ses excréments et de les évacuer dans un lieu approprié après avoir exprimé son envie. On peut considérer cette capacité comme acquise quand l'enfant se retient, va chercher son pot, se déshabille seul, a des couches sèches ou exprime que sa couche est sale. Ce sont des signes annonciateurs d'une acquisition de la propreté.

L'apprentissage de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les professionnels tiennent compte de la maturité de l'enfant et favorisent le dialogue avec les parents demandeurs.

Le change des bébés est un moment de communication et d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents.

- Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeur du pot, nous le leur proposons lors des temps de change et restons à l'écoute de leur demande. En revanche, nous ne les installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.
- Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, nous les accompagnons et les aidons à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée : après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allés et venus aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. Nous mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.

2.3 L'alimentation

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir. La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent à travers des interactions entre les parents, l'institution (crèche, école...) et l'environnement.

Depuis trois ans, nous faisons appel à la société Ansamble pour la proposition, la préparation des menus et la livraison des repas. La livraison se fait quotidiennement pour le lendemain par liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température.

Ansamble offre une prestation centrée sur des circuits courts d'approvisionnement et dispose d'un atelier de préparation spécifique à la Petite Enfance.

En tant que partenaire du quotidien, nous sommes vigilants sur la qualité et les aspects gustatifs des préparations ; nous remontons nos remarques qui sont généralement prises en compte. Le bilan mené chaque année à la crèche avec un responsable est un moment constructif qui vise à l'amélioration continue de la prestation.

Nous respectons les besoins alimentaires et nutritionnels du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec notre traiteur et une diététicienne.

En cas de régime alimentaire particulier (allergie, intolérance, sans porc, etc.), nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles et leur médecin traitant.

Nous suivons également l'évolution de l'introductions des aliments, qui reste sous la responsabilité des parents. Les menus proposés chaque mois sont affichés à la crèche et disponibles sur notre outil de liaison. Les parents peuvent ainsi réfléchir à leur guise à l'introduction de nouveaux aliments.

Le repas est un moment souvent attendu de la journée ! Nous veillons à créer un environnement paisible, une ambiance détendue et conviviale pendant les repas. C'est un temps très important à la crèche parce qu'il permet au groupe d'enfants de se retrouver. Pendant ce moment de retrouvaille, quelques règles sont à respecter. Les enfants doivent rester assis, parler doucement et comprendre que le repas est un moment où le jeu n'a pas sa place.

Préparer les enfants à venir à table est un passage important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme. Ainsi, nous avons mis en place des rituels :

Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table.

- Se laver les mains.
- Regrouper des enfants.
- Installer les enfants en fonction de leur développement psychomoteur.

Le repas est un moment particulièrement privilégié pour les bébés. C'est pourquoi il nous semble important qu'ils boivent leurs biberons dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective. En outre, lorsqu'ils passent à la diversification, ils mangent dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger sur des chaises. Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le professionnel lui présente deux cuillères afin que l'adulte puisse l'aider. Les moyens et les plus grands, déjà plus autonomes, mangent autour de tables favorisant la convivialité.

Lors du service, nous présentons et nommons les aliments. Il nous semble important que les enfants goûtent de tout. Toutefois, en aucun cas, nous ne les incitons à tout manger ou ne les forçons.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour leur laver les mains et la bouche, puis aller jouer.

2.4 Le sommeil

Dormir est un besoin vital ; il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur autant que constructeur.

Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. Nous lui attachons une grande importance puisqu'en effet le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être.

Notre rôle est donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères. Mise en place de temps calme.

- Détacher si besoin un professionnel au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement.
- Surveiller le réveil.
- Noter sur l'outil de transmission numérique afin d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit, que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

2.5 L'éveil

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et de s'ouvrir au monde qui l'entoure.

L'ensemble des activités proposées ou les jeux, notamment les jeux d'imitation ou les jeux de déguisements, sont accessibles à tous les enfants sans distinction de genre. Les professionnels sont particulièrement sensibilisés et sensibilisent les parents à la nécessité pour chaque enfant de choisir le jeu de son choix peu importe son genre.

Chaque matin, lors du regroupement, nous nous retrouvons enfants/professionnels autour d'un temps de chansons et/ou de lecture consacré au plaisir de se retrouver. Les plus grands sont également invités à s'exprimer, à raconter une anecdote, à chanter !

Quant au jeu, il est central dans le quotidien de Caméléon. Dans les premières années de la vie, tout est jeu pour l'enfant, tout est découverte. C'est ainsi que l'enfant expérimente et explore le monde qui l'entoure. Le jeu permet à l'enfant d'apprendre : **le jeu pour apprendre !**

Le jeu libre offre un environnement qui favorise l'exploration du tout-petit. Au sein de nos micro-crèches, nous veillons à répondre à ce besoin essentiel d'exploration, d'expérimentation par la motricité. Le jeu permet le bon développement de l'enfant et il contribue à la construction de son individualité et de sa personnalité. L'*activité* permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Par ailleurs, tous les petits gestes du quotidien tels que se laver les mains, manger seul(e), débarrasser la table, se déshabiller, remettre en place les jeux, prendre soin des jouets et du matériel sont autant d'actions qui développent l'autonomie et participent à l'épanouissement du jeune enfant... Notre rôle est de mettre à sa disposition un environnement sécurisé qui lui permettent d'explorer, d'expérimenter, de jouer et de se construire.

Les professionnels proposent une diversité d'activités d'éveil poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

Activités proposées aux petits

Les tapis et autres coins douilllets permettent aux jeunes enfants de se mouvoir à leurs rythmes. Les tapis d'éveil, mobiles, hochets et livres en tissus stimulent leurs sens et leur permettent de faire leurs premières expériences, accompagnés par l'adulte.

Très rapidement, les bébés quittent le tapis... ! Ils gagent en mobilité et se déplacent dans la section à la recherche d'une petite balle, d'un objet et recherchent la compagnie des autres enfants.

Plus grands, lorsqu'ils font leurs premiers pas, ils s'agrippent, grimpent, recherchent la verticalité et s'intéressent aux jeux disposés sur de petites tables, ils s'aident du chariot de marche pour se déplacer, ou s'initient au petit ballon ou au trotteur ! La motricité, la liberté de se mouvoir, est le moteur de l'expérimentation du jeune enfant.

Par ailleurs, pour les enfants les plus jeunes qui ne marchent pas encore, des balades en poussette sont organisées dès que possible, lorsque les siestes de la journée ainsi que l'organisation interne permettent de créer les conditions adéquates.

Activités proposées aux moyens

Les enfants à cet âge sont curieux, déménagent leur espace. Ils explorent et expérimentent leur environnement au travers de jeux tenus à disposition de l'enfant. Ils choisissent librement leur support de jeu. Par ailleurs, l'aménagement de l'espace permet aux enfants de passer librement et à leur rythme d'un jeu à un autre.

En outre, des activités dites plus cadrées sont mises en place : pâte à modeler, peinture, jeux de transvasement. Celles-ci permettent à l'enfant d'expérimenter des matières et d'entretenir leur créativité. De plus, ces activités en groupe leur permettent de se retrouver favorisant l'apprentissage de la collectivité.

Activités proposées aux grands

1. Le jeu libre et jeux dirigés

Pour les plus grands, le jeu libre reste essentiel : l'exploration et l'imitation stimulent leur imaginaire. L'espace est aménagé en « petits coins de jeux libres ». Parmi eux les jeux symboliques (tels que la dinette, les poupées, les déguisements), les livres, les blocs moteur, encouragent l'apprentissage dans un large champs d'application : imagination, interactions, imitation, langage, motricité.

Nous proposons par ailleurs des jeux plus dirigés qui leur permettent d'exercer leur agilité et leur créativité. Accompagnés de l'adulte, en jouant aux puzzles, à des jeux de construction, avec de la pâte à modeler, de la peinture, des instruments de musique, ... les enfants apprennent avec plaisir.

Répartir les enfants en très petits groupes facilite leur accompagnement ; nous observons leurs premières interactions, leurs échanges, et ces petits groupes donnent aux enfants la possibilité de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire et de passer de l'une à l'autre.

2. Le livre

Le livre a une place essentielle à la crèche. Certains livres, en tissu ou plastifiés, sont laissés à disposition des enfants pour être manipulés sans crainte. Les plus grands apprécient aussi manipuler seuls les ouvrages adaptés que nous leur confions pour les regarder et passer un moment tranquille.

Nous pratiquons la lecture individualisée, en groupe, pour tous les enfants, de tout âge. Chaque enfant bénéficie chaque jour de ce temps de lecture individualisé, moment précieux durant lequel le lien entre l'enfant-lecteur et l'adulte est de très grande qualité.

Les temps dédiés à la lecture des histoires sont très prisés ; parfois, les enfants apprécient l'histoire contée grâce au kamishibai, cette technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), équipé de petits ouvrants.

Environ chaque mois, nous sélectionnons des ouvrages en lien avec notre thème pédagogique que nous empruntons à la Médiathèque. Ce choix peut être réalisé avec l'aide des intervenants du CRPE (Centre de Ressources pour les Professionnels de l'Enfance).

Depuis 2023, nous avons mis en place un partenariat avec la Médiathèque de Voisins Le Bretonneux. Une fois par mois, nous accueillons une conteuse qui intervient auprès des enfants des deux micro-crèches Caméléon. Le personnel de la crèche prend le relais, chaque jeudi matin, pour un temps en commun « Autour du conte ».

Par ailleurs, les familles qui auraient le souhait de partager avec les enfants un moment de lecture de contes dans leur langue maternelle ou dans une langue régionale, sont les bienvenues ! De manière

ponctuelle ou régulière, ces visites qui résonnent telles des invitations aux voyages vers d'autres cultures seront toujours accueillis avec beaucoup d'enthousiasme.

3. La musique

Nous écoutons beaucoup de musique à la crèche : comptines, rock roll, jazz, musique du monde, musique classique ! Le contenu des chansons est étudié afin de garantir la valeur pédagogique pour notre tout jeune public. Le choix de la musique n'est jamais laissé au hasard et s'opère en fonction du moment de la journée, de l'humeur et ... de l'énergie du groupe d'enfants.

Les parents musiciens sont invités à faire découvrir aux enfants leur instrument et la musique qu'ils aiment. Ces moments de partage sont bénéfiques à l'épanouissement des enfants bien des égards : découverte, ouverture, verbalisation, attention, plaisir ... !

4. Le jardin : le bol d'air quotidien !

Chaque crèche dispose d'un espace extérieur sécurisé d'environ 40 m² et les sorties au jardin sont quotidiennes pour les enfants marcheurs (sauf en cas d'importantes intempéries). N'oublions pas l'adage norvégien : il n'y a pas de mauvais temps, que de mauvais vêtements !

Prendre l'air, jouer, courir, observer les insectes, se poser, parfois dormir pour les plus jeunes, se rafraîchir l'été, ... tous ces moments en extérieur sont très appréciés des enfants.

Les sorties au jardin permettent de répondre au besoin moteur de l'enfant. L'extérieur est un excellent terrain de jeux et de motricité. Divers jeux extérieurs sont proposés afin de favoriser la motricité mais aussi l'évolution harmonieuse des fonctions relationnelles et sensorielles de l'enfant.

5. Les Journées eStraordinaires

Deux à trois fois par semaine, nous organisons des moments partagés par petits groupes d'enfants des deux micro-crèches. Pendant ces « journées eStraordinaires », les équipes proposent aux enfants des activités différentes du quotidien tels que la cuisine, balades aux alentours, jardinage, et beaucoup d'autres surprises, proposées en regroupant les enfants des deux micro crèches.

6. L'été et le pique-nique du vendredi

A l'arrivée des beaux jours, nous organisons "le pique-nique du vendredi" dès que notre partenaire Ansamble le propose au menu des « grands ». Manger avec les doigts ! Dehors ! Quel bonheur !

7. Le langage des signes

Signer comporte de nombreux bénéfices pour le bébé tels que développer sa motricité fine, le préparer au langage oral, établir la communication avec d'autres enfants, même de langues étrangères, favoriser l'estime de soi, favoriser son développement intellectuel et social, réduire les frustrations et colères car l'enfant se sent compris.

Nous avons pour objectif de développer cette pratique qui se mettra en place à la crèche courant 2022. Nous réfléchissons également à l'implication des parents dans notre démarche afin de faciliter l'apprentissage des signes utilisés à la crèche pour les utiliser à la maison avec leur enfant.

8. Les fêtes

La fête de Noël, la fête des parents, le carnaval, le goûter de crêpes, et la fête de l'été, la fête des « anciens » permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec les professionnels dans une ambiance festive, de partage et de convivialité. C'est l'occasion de lâcher prise avec les horaires du quotidien et de prendre le temps d'être ensemble.

9. Les ateliers parent/enfant

Ces ateliers proposent aux parents de participer à un atelier créatif ou moteur avec leurs enfants. Ils ont lieu le matin ou en fin de journée et en petit comité. Nous avons le souhait d'intégrer les parents dans la vie de la crèche et ainsi multiplier les rencontres et les échanges entre parents et professionnels.

2.6 La verbalisation

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La qualité de l'expression orale du personnel est une attention de chaque instant.

La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris. Le quotidien et ses différentes étapes de la journée sont autant d'occasions de mettre des mots sur ce qui se passe. Ainsi, nous profitons de multiples situations (repas, soins, jeux, interactions diverses, ...) pour transformer ces moments en occasion d'échanger avec les enfants.

En outre, nous avons le souhait de relier la parole avec une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant.

2.7 L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnels. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

a) L'autonomie par le jeu

Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...

Tous ces ateliers vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

b) L'autonomie grâce aux gestes du quotidien

L'autonomie s'acquiert dès le plus jeune âge et est facilitée par un cadre qui fixe des repères et des rituels. Par exemple, se rassembler le matin pour se dire bonjour, se laver les mains à l'eau et au savon avant et après manger, ranger le jouet ou le livre après l'avoir utilisé, débarrasser la table après le repas, se déshabiller pour la sieste, goûter avant les premiers départs, sont autant de rituels instaurés à la crèche.

Le quotidien offre un terrain de jeu inépuisable pour l'acquisition de l'autonomie de l'enfant ! Sans forcer, en imitant, en montrant sa volonté de faire, l'enfant va naturellement réaliser seul de plus en plus de prouesses. Notre rôle est de l'accompagner, à son rythme dans ces nouveaux apprentissages de la vie de tous les jours.

L'habillage et le déshabillage sont des gestes que les enfants acquièrent, petit à petit, à différents moments de la journée, avant et après la sieste et à l'occasion des sorties en extérieur. Chaque enfant dispose d'un casier. Pour les plus grands, nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, à les ranger dans son casier, puis à enlever et à remettre ses vêtements, son manteau, sans oublier... ses chaussures. Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas.

Manger seul est une étape importante pour les enfants. Nous observons l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul, de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore leurs gestes. Pour les plus grands, nous les invitons à débarrasser leur assiette et couverts. Puis, il se dirige vers le petit miroir, prennent un petit gant humide et essuient leur visage et les mains.

L'acquisition de la propreté est un apprentissage qui nécessite d'être en phase avec le développement de l'enfant, ni trop tôt, ni trop tard. Nous privilégions l'accès libre aux toilettes ou au pot à la demande de l'enfant. Il n'y a pas d'apprentissage forcé.

2.8 Une journée type à la micro-crèche

Mais que se passe-t-il à la crèche ? L'organisation de la journée à la crèche est ritualisée, ce qui représente un point d'ancrage fort de notre projet d'accueil.

En effet, différents moments se succèdent et rythment la journée des enfants. Ce rythme, toujours le même et verbalisé par l'équipe tout au long de la journée, permet aux enfants d'avoir des repères et de se sentir en sécurité.

Pour les bébés, nous veillons à respecter le rythme de chacun. En particulier, dès qu'un enfant montre des signes de fatigue, une sieste lui est proposée, et ce, à tout moment de la journée.

8h00 – 9h30 : Accueil du matin et jeux libres

C'est un temps de transition entre la famille et la crèche. Le parent est accueilli avec son enfant en section. Les transmissions sont un moment clef de la journée qui, conditionne la qualité du relais maison-crèche. L'enfant sait que nous parlons de lui ; c'est la raison pour laquelle il est essentiel d'avoir des échanges positifs ciblés sur l'enfant.

Lors de ce temps d'accueil, il est important d'aller à l'essentiel des informations car d'autres enfants et parents attendent. Lorsqu'un parent souhaite aborder un point qui demande plus de temps, un rdv téléphonique ou physique est recommandé.

Pour les enfants présents, les jeux libres sont à leur disposition

9h30 : Les activités puis la sortie au jardin

A 9h30, nous nous réunissons autour de la *Chanson du Bonjour* ! Puis, des activités d'éveil sont proposées aux enfants. Afin de répondre au mieux aux besoins du groupe, les activités sont décidées au jour le jour. Par exemple, si les enfants ressentent le besoin de bouger, de crapahuter, l'équipe proposera des activités motrices ; si les enfants sont calmes, des ateliers éducatifs seront proposés. Le jeu libre est aussi proposé.

Chaque matin, à 10h30, pour les enfants marcheurs, une sortie au jardin est organisée par l'équipe. Ce bol d'air est apprécié et répond à un besoin essentiel de l'enfant. Rappelons l'adage norvégien : « il n'y a pas de mauvais temps, que de mauvais vêtements » ! ... Sous une pluie fine ou sous un doux soleil, ces moments en extérieur représentent une source inépuisable d'apprentissages pour les tout-petits.

11H30 : « A table ! »

Le repas est un temps très important, il permet de reconstituer le groupe d'enfants dispersés lors de la matinée. Les adultes encadrent les enfants, discutent avec eux, nomment des aliments. Pendant ce temps de retrouvaille, quelques règles sont à respecter : les enfants doivent rester assis, parler doucement, et apprendre que la nourriture n'est pas un support de jeu.

12h30-45 : « A la sieste ! »

Récupérer de la matinée ! Le sommeil est essentiel pour le tout-petit.

Les plus grands et les moyens font généralement une sieste en début d'après-midi.

Après le repas, un temps de change est effectué, il s'agit d'un temps de transition entre le repas et la sieste. Ensuite, nous proposons un temps calme organisé autour de petites histoires ou de chansons. Un professionnel surveille le dortoir jusqu'à ce que chaque enfant soit endormi. Les enfants se réveillent les uns après les autres et viennent rejoindre l'équipe dans la section.

15h30 : Le goûter

Un goûter est proposé aux enfants. Nous fêtons également les anniversaires lors du goûter.

16h30 : Les premiers départs

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h30. Il faut alors gérer à la fois le départ de certains enfants, la transmission et les activités des autres. Ce temps de fin de journée est celui de jeux libres ou d'un moment passé au jardin.

18h15 : Les derniers départs

Ces 15 minutes sont nécessaires à des transmissions de qualité et à l'habillage des enfants.

18h30 : Fermeture de la crèche

Partie3. NOTRE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de notre activité, notre projet social s'inscrit dans un environnement au sein duquel de nombreux acteurs participent à la création de la valeur de notre prestation d'accueil du tout-petit.

Qu'il s'agisse de nos partenaires extérieurs, de l'implication des familles que nous accueillons, de notre engagement social pour aider conseiller à l'accompagnement à la parentalité, de nos actions pour créer un environnement sain et respectueux de l'environnement, les micro-crèches Caméléon s'engagent à créer les conditions d'un accueil de qualité.

3.1 Fournisseurs et partenaires : un engagement de chacun pour un accueil de qualité

Le choix de nos fournisseurs et partenaires est ainsi au cœur de nos préoccupations quotidiennes et nous veillons à la qualité de nos relations et au respect de nos engagements communs.

a) Nos Fournisseurs

Fort de notre expérience, nous apportons un soin tout particulier au choix de nos fournisseurs que nous référençons dans la durée. La qualité est requise et nous restons vigilants au respect des engagements de qualité des produits ainsi qu'aux procédés de fabrication.

Ansamble

Les micro-crèches Caméléon font appel à un traiteur spécialisé en petite enfance pour la préparation et la livraison des repas et des gouters. Notre choix se porte sur la société Ansamble qui travaille en circuits courts, parfois en Bio, et avec qui nous travaillons depuis 2018. Son atelier culinaire se situe à Dreux et nous avons privilégié un acteur du secteur.

Auprès de notre partenaire, nous sommes engagés dans le respect de la [Loi AGAlim](#)

Les Celluloses de Brocéliande

Les micro-crèches Caméléon référencent la marque *Pommette* depuis l'ouverture de la première structure. Nous ne déplorons aucun problème ou remarque de parents. Depuis 2017 nous utilisons cette marque française de couches dont l'usine de fabrication se situe à Ploërmel dans le Morbihan.

Crèche and Co



Les micro-crèches Caméléon font le choix de produits ménagers à la fois techniques et respectueux de l'environnement en référençant des gammes *écolabel*. Le nombre de références de produits est limité au strict minimum.

Les produits de soin labellisés *Bio* sont utilisés au quotidien à la crèche.

Le distributeur Crèche and Co, spécialiste des consommables des entreprises de crèches, est notre partenaire depuis 2019.

Meeko

Depuis 2019, nous travaillons avec la société suisse Meeko. La centralisation de la gestion de la crèche créé un bénéfice significatif. Cet outil est indispensable à la gestion administrative de deux structures. Par ailleurs, le produit propose une offre destinée aux familles. L'application Family est un outil de liaison efficace et plébiscité par les parents.

Octopus

Notre activité est soumise aux normes règlementaires d'hygiène - HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*) qui nécessitent une traçabilité exigeante, très gourmande en papier et chronophage. Dans le clair objectif de gagner un temps précieux et de simplifier le quotidien des équipes sur ce sujet réglementaire essentiel de notre activité, nous avons décidé d'investir dans cet outil très intuitif et pratique.

b) Notre partenaire culturel : Le Centre de Ressources pour les Professionnels de l'Enfance

Le CRPE - Médiathèque de Saint Quentin en Yvelines

Parce que, à la micro-crèche, nous savons que la lecture quotidienne de contes aux enfants et le contact avec le livre dès le plus jeune âge, est essentiel pour l'épanouissement et le développement des tout-petits, nous recherchons auprès du CRPE un partenariat riche et les conseils précieux de professionnels. Outre le prêt de livres spécifiques de la Petite Enfance, nous sollicitons, selon leurs possibilités, les intervenants du CRPE pour des ateliers lecture destinés aux enfants au sein de la micro-crèche.

L'équipe apprécie également le prêt d'ouvrages destinés aux professionnels, utiles dans l'approfondissement des connaissances professionnelles.

Nous participons également aux animations proposées par le CRPE destinées aux professionnelles de la Petite Enfance tel que la conférence annuelle BabyAge.

c) Nos partenaires institutionnels

Le Département de Yvelines et en particulier, le Pôle d'Accueil Petite Enfance, est un partenaire clef qui accompagne, conseille, oriente nos décisions dans le respect du Code de la Santé Publique qui régit notre activité.

En outre, nos micro-crèches invitent les familles à se rapprocher des services départementaux de la PMI, pour toutes questions de santé ou de prévention médical et psychologique.

La CAF des Yvelines permet aux familles accueillies à la micro-crèche d'être partiellement remboursées des frais d'accueil.

La Mairie de VOISINS Le Bretonneux et les micro-crèches Caméléon ont à cœur d'offrir aux habitants de VOISINS Le Bretonneux, un mode d'accueil adapté et de qualité. La crèche veille à poursuivre des relations professionnelles de proximité avec le Service Petite Enfance de la Ville de VOISINS.

3.2 La place des familles dans la vie de nos micro-crèches

a) L'accueil du Jeune Enfant : une prestation pas comme les autres !

Le tout premier contact avec la famille est très généralement un contact téléphonique avec la directrice. Ce moment est important car c'est, à cet instant précis, que naît une relation entre un parent qui décide de confier son enfant et la personne représentant la crèche. Il est essentiel, dans l'intérêt de l'enfant qui est au cœur des préoccupations, que les parents et le représentant de la crèche soient alignés sur l'attendu de la prestation d'accueil. Au cœur de ces premiers échanges est niché un enjeu qui domine tous les autres : la confiance mutuelle.

Ainsi, une de nos valeurs chères est la confiance. Elle s'exerce au sein de la structure bien sûr. Mais la confiance doit en premier lieu naître chez les parents vis-à-vis de la crèche, puis inversement. Au-delà du besoin d'obtenir une place en crèche, il est essentiel de construire les fondements de la confiance.

C'est la raison pour laquelle, nous rencontrons les parents avant même de leur donner un accord sur l'attribution d'une place.

Ce moment est essentiel afin de faire plus ample connaissance, d'écouter les parents, de comprendre leurs besoins, leurs motivations et surtout expliquer le fonctionnement de la structure. C'est également l'occasion pour les parents de visiter le lieu d'accueil et d'en ressentir l'atmosphère.

La confiance se tisse dès cette première rencontre et permet de prendre une décision importante quant à la structure à qui les parents vont confier leur enfant.

Notre objectif est que les parents fassent un choix réfléchi et éclairé pour leur enfant.

b) Les parents : à la découverte de la vie à la crèche

Dès lors que l'enfant est accueilli à la crèche, nous veillons à ce que les parents soient associés à la vie de la crèche ; ateliers, participation à la décoration (le mur de photos par exemple), contribution aux activités telles que le potager, les actions de récupération, l'invitation aux festivités sont quelques exemples. Ces actions régulières du quotidien visent à favoriser un lien parents/professionnels mais aussi à développer les rencontres entre les familles.

Les parents pourront, deux à trois fois par an, être invités à des ateliers mis en place par les équipes des deux micro-crèches. En créant des événements communs et mutualisés, nous pourrions aborder des thèmes pertinents en sous-groupes de parents intéressés.

c) Les parents : une richesse et une ouverture pour les enfants accueillis

Les parents qui le souhaitent pourront faire partager aux enfants et aux équipes un talent artistique, leur langue maternelle, une envie...

Nous sommes très intéressées par l'animation conjointe parent-équipe d'ateliers : lecture de contes en langue étrangère ou régionale, chansons, peinture, psychomotricité, La liste est longue !

d) Les parents impliqués dans les moments conviviaux

N'oublions pas les moments festifs organisés pour les familles par la micro-crèche tels que Noël, le Carnaval, la fête de l'été, les petits déjeuners-gouters. Ces événements conviviaux qui rencontrent un vif succès, témoignent de l'implication et de la contribution de chacun. En apportant un gâteau maison, en animant une activité, ou en étant simplement présent, chacun participe au succès de la fête !

3.3 L'accompagnement à la parentalité

Nous avons un axe de développement fort qui est l'accompagnement à la parentalité, une mission sociale pour nos crèches mais avant tout, une mission du quotidien pour tout parent ! Nos compétences et conseils sont utiles nous en sommes convaincus, et sans jamais perdre de vue que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

En conscience, nous mettons au cœur de notre ambition, le rôle social et sociétal de nos professionnels de la petite enfance, tant auprès des enfants que des parents.

Nous construisons notre démarche d'accompagnement à la parentalité au regard de l'avancée constante des connaissances notamment en neurosciences et sur la base des travaux d'experts.



Ainsi, nous invitons chaque parent d'un jeune enfant à prendre connaissance des travaux initiés par les instances gouvernementales dédiées à la Petite Enfance. Découvrez les conseils et astuces présentés sur le site officiel des 1000-premiers-jours.fr, « **là où tout commence, de la grossesse à deux ans, les 1000 premiers jours sont une période extraordinaire et déterminante pour bébé** »

Notre projet éducatif et notre projet social ont pour socle les connaissances actuelles du tout-petit afin de répondre aux enjeux des premiers mois et des premières années, dans le respect de l'enfant et de sa famille.

a) Un engagement par la création d'un poste de Conseil à l'accompagnement à la parentalité

Notre premier engagement est la compétence dans ce domaine de l'accompagnement des parents dans leur rôle. Cette compétence est exercée par une collaboratrice clef dans notre organisation qui, grâce à son expertise approfondie dans ce domaine et sa personnalité empathique, conseille les parents à leur demande.

Au quotidien, elle est l'interlocuteur privilégié pour toute interrogation relative à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison.

Ponctuellement, à la demande des parents, elle a la possibilité de les recevoir sur rendez-vous, pour évoquer un point sur lequel ils souhaitent un conseil ou simplement une écoute.

b) Les transmissions avec les parents

Les transmissions réalisées sont travaillées comme des actions d'accompagnement à la parentalité du quotidien et basées sur une posture professionnelle d'écoute et de non-jugement. Cet axe fait l'objet d'un accompagnement des équipes lors de séances dédiées à l'analyse des pratiques professionnelles.

c) Nos ateliers parents

Des réunions thématiques de réflexion sont mises en place sur les deux structures afin de créer de l'émulation et favoriser les interactions. Les thèmes abordés peuvent être décidés à la demande des familles ou suggérés par l'équipe. L'apprentissage de la propreté, les limites et l'autorité, la rentrée à la maternelle, l'agressivité de l'enfant, (...) sont autant de possibilités.

3.3 Notre engagement pour le développement durable

a) La lutte contre le gaspillage alimentaire

Les déchets alimentaires sont l'affaire de tous. Aujourd'hui, il est essentiel que chaque citoyen soit responsable et s'engage dans la lutte du gaspillage alimentaire. De actions toutes simples sont mises en place dans ce sens.

Ainsi, nous exigeons des parents qu'ils préviennent la crèche au minimum 15 jours à l'avance pour une absence prévue, et dans le meilleur délai pour une absence imprévue. Ainsi, nous sommes en mesure d'ajuster au plus juste le nombre de repas livrés.

Par ailleurs, lorsque nous organisons une fête, les familles sont invitées à faire connaître ce qu'ils apporteront en le mentionnant sur une affichette qui « calibre » les mets qui constitueront le buffet.

De bien petites choses pour un grand pas vers la limitation de ces déchets !

b) Le choix de partenaires et des produits référencés

Nous sélectionnons nos partenaires pour leur engagement affiché pour la qualité environnementale de leurs produits et leurs actions pour le développement durable.

Ainsi, les labels officiels protégeant l'environnement sont le premier critère de choix des gammes référencées au sein de nos micro-crèches.

Le choix du matériel de puériculture et des jouets est très sélectif et se base sur :

- Le pays d'origine de conception et de fabrication avec une préférence pour les labels français et européens
- L'évaluation des matériaux (écolabels et critère de durabilité)
- L'évaluation de la qualité éducative

c) Notre jardin, notre oxygène

Nous avons fait le choix de garder nos jardins « nature » : les enfants peuvent ainsi courir dans l'herbe et observer les petites bêtes qui se promènent au sol.

Nous bichonnons notre potager que les enfants entretiennent une bonne partie de l'année. Le potager est un lieu d'observation qui intéresse beaucoup les enfants. De la semence à la cueillette, il se passe mille et une choses ! et ils adorent !

Presque chaque jour, les oiseaux sont nourris par les enfants qui déposent des graines à l'intérieur du petit nichoir peint par leurs soins. Grâce aux enfants, les oiseaux nous rendent visite pour notre plus grand plaisir.

A la rentrée de septembre 2024, nous envisageons de mettre en place dans le jardin un compost qui sera alimenté par les enfants après leur déjeuner.

LE MOT DE LA FIN

Ce projet d'établissement se construit en mettant à profit l'expérience acquise depuis février 2017, date d'ouverture de notre première micro-crèche. Notre ambition ne perd jamais de vue l'incarnation, au quotidien, de nos valeurs de confiance, de respect et de bienveillance.

Les familles, aux profils et aux attentes variés, ont fait le choix de la micro-crèche pour leur enfant.

Ce choix est celui de l'individualisation de l'accueil de l'enfant. Nous attachons, chaque jour, à être à l'écoute de ses besoins, de ses humeurs de petit Caméléon, et veillons à répondre à tout ce dont il a besoin pour son bien-être et son épanouissement.

Les années du tout-petit sont extraordinaires et structurante pour son avenir ! Notre rôle est d'aider les enfants à grandir harmonieusement, de créer les conditions pour que les familles puissent nous confier leur enfant en toute sérénité et qu'ils soient confiants dans leur rôle de parent.

C'est la vocation de toute une équipe, investie chaque jour pour les tout-petits et leurs parents.

